Nations Unies S/PV.7804



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7804e séance

Mercredi 9 novembre 2016, à 10 heures
New York

Président :	M. Seck	(Sénégal)
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Kandeel
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Japon	M. Bessho
	Malaisie	Mme Adnin
	Nouvelle-Zélande	M. van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Rosselli
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

La situation concernant l'Iraq

Douzième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2016/885)

Rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2299 (2016) (S/2016/897)

16-37181 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant l'Iraq

Douzième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2016/885)

Rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2299 (2016) (S/2016/897)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Iraq à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/885, qui contient le douzième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, ainsi que sur le document S/2016/897, qui contient le rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2299 (2016).

Je donne maintenant la parole à M. Kubiš.

M. Kubiš (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter les forces de sécurité iraquiennes, les peshmergas, les forces de mobilisation populaire et les volontaires tribaux et locaux alliés, appuyés par la communauté internationale, des progrès réguliers qu'ils réalisent dans leur bataille historique pour libérer Mossoul. Nous rendons hommage aux martyrs qui ont fait le sacrifice suprême pour un Iraq libre. Cette opération de libération marque le début de la fin du soi-disant califat de Daech en Iraq. Le soutien accru de la population civile à cette opération et aux opérations de libération précédentes atteste on ne peut mieux du fait que la libération de l'Iraq est une lutte de tous les Iraquiens qui manifestent leur unité pour l'avenir de leur pays en tant que maison commune de tous les Iraquiens vivant ensemble dans la justice, l'égalité, la paix et la tolérance.

Nous assistons à la naissance d'un nouvel Iraq. N'oublions pas que le peuple iraquien combat également en notre nom pour défendre des valeurs humaines partagées par le monde entier et lutter contre le terrorisme et l'intolérance représentés par Daech et l'idéologie qui le sous-tend. Aujourd'hui, nous sommes ici pour manifester notre solidarité avec les femmes et les filles enlevées, maltraitées et violées, ainsi que leurs familles et leurs communautés. Les femmes et les enfants sont les premières victimes des crimes de Daech, et nous insistons sur la pleine application du principe de responsabilité pour les violations des droits de l'homme et les atrocités commises par Daech contre les civils. Nous réclamons justice pour toutes les victimes de ces crimes odieux, qui pourraient être constitutifs de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre ou de génocide.

Tenant compte des enseignements tirés du passé, le Gouvernement iraquien et les dirigeants des forces de sécurité iraquiennes et des forces de mobilisation populaire ont donné la priorité à la protection des civils d'une manière inédite dans la planification et la conduite des opérations militaires. En outre, l'autorité religieuse chiite, la Marja'iya, a publié des déclarations fermes en ce sens.

La campagne pour la libération de Mossoul en est à son vingt-cinquième jour et progresse bien. Les progrès sont planifiés et contrôlés afin d'éviter des risques excessifs, notamment vis-à-vis de la population civile. La bataille a déjà commencé dans la ville de Mossoul. Néanmoins, il est prévu que la guerre urbaine prendra un certain temps et s'étendra jusqu'à la difficile période hivernale. Comme on pouvait s'y attendre, un Daech aux abois a multiplié ses activités terroristes dans tout le pays, principalement contre des civils. Il a également mené plusieurs attaques complexes à Kirkouk et à Routba, et en prévoit d'autres.

Il y a eu une coopération sans précédent entre les Gouvernements de Bagdad et d'Erbil en ce qui concerne la planification et la conduite de l'opération pour la libération de Mossoul. Comme cela a été confirmé lors de la visite du Président Barzani à Bagdad, sa première depuis 2013, et celle du Premier Ministre Al Abadi à Erbil ces derniers jours, la coopération et le dialogue ont été élargis à toute une série de questions et arrangements politiques, économiques et administratifs devant servir de fondement aux relations entre Bagdad et Erbil. Comme l'a dit le Premier Ministre de la région

du Kurdistan iraquien, M. Nechirvan Barzani, « nous devons trouver une nouvelle formule de coexistence en Iraq. »

Les dirigeants de tous les groupes, composantes et communautés, y compris la société civile et les femmes, devront traiter les nombreux griefs du passé et trouver un moyen de vivre ensemble, après Daech, dans la justice et l’égalité pour tous. La réconciliation au niveau communautaire et au niveau national est le moyen de pérenniser les victoires militaires contre Daech et de rendre l’Iraq véritablement viable et pacifique.

Il est encourageant de noter que le chef de l’Alliance nationale iraquienne, M. Ammar el-Hakim, a confirmé récemment que l’Alliance nationale, en tant que principal bloc au Parlement, prévoyait de soumettre

> « un important document pour un compromis national envisageant un important projet politique qui sera mis en œuvre conjointement avec la libération de Mossoul pour unifier tous les Iraquiens. »

M. el-Hakim a appelé à l’édification d’un pays de coexistence où tous les Iraquiens s’attachent à défendre l’unité de leur pays, de leur peuple et de la démocratie. Il a également souligné qu’il fallait rejeter le démembrement de l’Iraq en toutes circonstances et souligné l’importance des obligations constitutionnelles.

Des rapports crédibles indiquent que Daech a expulsé des dizaines de milliers de femmes, d’enfants et d’hommes de leur foyer dans les sous-districts autour de Mossoul et les avait réinstallés de force dans la ville même, les utilisant de fait comme des boucliers humains. Expulsées sous la menace d’une arme ou tuées si elles résistaient ou tentaient de fuir, ces personnes auraient été transférées dans des lieux stratégiques de Daech, dont Tell Afar. Jusqu’à présent, il n’y a eu que quelques informations sporadiques faisant état de violations perpétrées par les forces progouvernementales, la plupart étant le fait d’individus commettant des actes de vengeance ad hoc contre des combattants de Daech capturés ou des personnes accusées de soutenir l’organisation. Je suis toutefois préoccupé par la possibilité de représailles exercées, en particulier, par les tribus et les minorités contre les partisans de Daech du fait des atrocités qu’ils ont subies et contre les membres de leur propre tribu qui ont rejoint les rangs de Daech.

Depuis décembre dernier, la présence de troupes turques au camp de Baachiqa, qui est considérée par l’Iraq comme une violation de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, n’est toujours pas réglée. Bien que les deux pays aient tenté de résoudre la situation par la voie diplomatique et par des mécanismes bilatéraux, il n’y a pas eu de progrès visibles jusqu’à présent. Les échanges publics entre Bagdad et Ankara continuent de s’envenimer. Cela est d’autant plus préoccupant que l’opération de libération de Mossoul avance tambour battant, avec tous les risques et complexités que cela suppose. J’invite instamment les Gouvernements iraquien et turc à modérer le ton et à intensifier leurs efforts bilatéraux pour trouver une solution mutuellement acceptable à ce problème et aux questions connexes, une solution qui respecte pleinement les principes de souveraineté et d’intégrité territoriale de l’Iraq et de non-ingérence dans ses affaires intérieures, et qui garantisse que toutes les activités menées en Iraq soient coordonnées avec le Gouvernement iraquien et pleinement approuvées par celui-ci, tout en tenant compte des préoccupations sécuritaires des deux pays.

Au 9 novembre, pas moins de 42 000 personnes avaient été déplacées à la suite de l’opération de Mossoul. À l’heure actuelle, plus de 20 000 personnes sont hébergées dans les camps existants. Les 30 % restants ont trouvé refuge dans des communautés d’accueil et des installations publiques. Au total, sept sites d’urgence sont prêts à recevoir 40 000 personnes de plus. Au moins 450 000 places supplémentaires sont en cours de construction. En juillet, l’équipe de pays pour l’action humanitaire a lancé un appel éclair à hauteur de 280 millions de dollars pour se préparer à la libération de Mossoul. Près de 80 % du montant nécessaire a été mobilisé, bien que la plus grande partie des fonds n’aient été reçus que récemment, ce qui a retardé les préparatifs presque jusqu’au début de l’opération.

La stabilisation de la ville de Mossoul après sa libération sera une tâche redoutable. Les données d’expérience tirées d’autres villes libérées, notamment Ramadi, indiquent la possibilité de destructions à grande échelle. On signale déjà une importante pollution par des engins explosifs improvisés (EEI). Le mécanisme de financement pour la stabilisation immédiate, qui a été établi par le Programme des Nations Unies pour le développement, collabore avec le Service de la lutte antimines de l’ONU afin d’évaluer rapidement l’impact de la menace dans les quartiers clefs et accélérer l’élimination des EEI dans les zones libérées. Par ailleurs, le Service de la lutte antimines est entièrement tributaire des contributions bilatérales au Fonds d’affectation spéciale pour l’assistance à la lutte antimines. Les acteurs de la lutte antimines auront

besoin de 112 millions de dollars en 2017, en fonction de la rapidité avec laquelle les zones seront reprises. Ce montant n'est quasiment pas financé à ce stade.

Qu'il me soit permis maintenant de présenter le douzième rapport du Secrétaire général sur la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus ainsi que des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales (S/2016/885). Je tiens à féliciter le Gouvernement iraquien, et en particulier son Ministère de la défense, d'avoir redoublé d'efforts pour rechercher les personnes disparues, injectant une énergie et un dynamisme plus que nécessaires dans ce dossier.

Un appel à témoins, qui a été diffusé sur les chaînes de télévision locales et satellitaires par les Ministères iraquiens de la défense et des affaires étrangères le 18 septembre, invitant tous ceux qui disposaient d'informations concernant des Koweïtiens portés disparus et des biens koweïtiens disparus à se manifester, a abouti à des centaines d'appels téléphoniques de citoyens affirmant savoir où se trouvaient les uns ou les autres. Ces informations sont en cours de vérification.

Je tiens à rendre hommage au Gouvernement koweïtien, qui n'a jamais manqué d'apporter son soutien et de se montrer compréhensif à l'égard des difficultés que le Gouvernement iraquien rencontre depuis des années.

Le Président : Je remercie M. Kubiš de son exposé.

Le représentant de l'Uruguay a demandé la parole pour faire une déclaration.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jan Kubiš, de son exposé. L'Uruguay note le travail difficile qu'il accomplit, de même que celui de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, qui, en coordination étroite avec le Gouvernement iraquien, s'acquitte de la tâche importante qui consiste à gérer les diverses crises qui touchent actuellement le pays.

Le sort du peuple iraquien s'aggrave. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport (S/2016/897), conflits armés, actes de violence et terrorisme continuent de faire de nombreuses victimes. L'Iraq doit encore relever des défis multiples et considérables sur les plans humanitaire, politique et économique et en matière de sécurité, au premier rang desquels figure la lutte contre le terrorisme. Une fois de plus, l'Uruguay réaffirme qu'il est urgent de traiter efficacement le fléau du terrorisme, dans le cadre du droit international et de concert avec les Nations Unies. Il soutient les efforts déployés par le Gouvernement iraquien, avec l'aide de la communauté internationale, pour combattre la grave menace que Daech fait peser sur la souveraineté, l'intégrité territoriale et la population civile de l'Iraq.

Les auteurs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et, peut-être, de génocide contre la population civile doivent être tenus responsables de leurs actes et traduits en justice pour ces atrocités, et le plus tôt sera le mieux. Comme en Syrie, nous sommes préoccupés par de nouvelles informations selon lesquelles l'État islamique d'Iraq et du Levant pourrait avoir utilisé des armes chimiques dans ses attaques. L'Uruguay condamne vigoureusement tout emploi d'armes chimiques contre des civils et demande que ces accusations fassent l'objet d'une enquête approfondie.

Nous le disons depuis des mois, la reprise de Mossoul est susceptible d'entraîner l'une des plus grandes crises humanitaires que l'on ait connues depuis un moment. Dans la lutte acharnée qui vise à reprendre Mossoul, le Gouvernement iraquien doit planifier ses offensives militaires en prévoyant de protéger les civils et d'intervenir immédiatement pour répondre à l'urgence humanitaire. La reconstruction des infrastructures civiles, le retour à la normale en ce qui concerne les services et le retour progressif des déplacés chez eux doivent être des priorités pour le Gouvernement.

Nous demandons instamment aux parties au conflit de respecter et protéger les civils, y compris les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées, de respecter les droits de l'homme et de laisser passer l'aide humanitaire d'urgence, conformément au droit international humanitaire. Enfin, nous saluons les organismes humanitaires pour les efforts intensifs qu'ils déploient aux fins de protéger les civils à Mossoul, et nous les encourageons à poursuivre en ce sens. Toutefois, il reste clair que des opérations militaires ne sauraient à elles seules venir à bout de la menace terroriste en Iraq. Les responsables politiques iraquiens doivent dépasser leurs divergences et leur défiance mutuelle et s'accorder sur une vision unique de la réconciliation nationale, sans quoi il sera très difficile à l'avenir de guérir les blessures, causées par tant d'années de conflit, d'où le sang du peuple continue de couler.

Le Président : Je donne la parole au représentant de l'Iraq.

M. Alhakim (Iraq) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je voudrais féliciter le Sénégal pour sa présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci, ses efforts considérables et la transparence avec laquelle il conduit les activités du Conseil. Je salue la Fédération de Russie pour son action à la présidence du Conseil le mois dernier. Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, M. Jan Kubiš, de son exposé, et pour les efforts, le dévouement et l'excellent travail de son équipe à Bagdad et à New York.

Au nom du peuple et du Gouvernement iraquiens, je tiens à féliciter le peuple américain pour l'élection de M. Trump à la présidence des États-Unis d'Amérique. Nous nous engageons à travailler avec lui et son équipe. Nous remercions également S. E. le Président Barack Obama, le Vice-Président Biden ainsi que le représentant du Président Obama et toute son équipe pour leur soutien à l'Iraq et leur assistance dans la guerre contre le terrorisme. Nous les remercions également pour leur rôle de chef de file dans la coalition internationale qui prête son concours aux forces armées iraquiennes afin que nous puissions libérer notre territoire des griffes des bandes terroristes de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Nous saluons aussi l'aide logistique et financière, la formation de nos forces armées et l'assistance humanitaire fournies par les États-Unis, sans compter les activités visant à collecter des fonds qui ont permis de lever plus de 2 milliards de dollars pour que nous soyons en mesure de rebâtir les infrastructures dans ces villes. Les États-Unis resteront un solide allié et un ami pour le peuple et le Gouvernement iraquiens. Nous travaillerons dur avec la nouvelle administration pour améliorer encore cette relation.

Le Gouvernement iraquien fournit tous les moyens nécessaires pour que l'action de ses forces de sécurité soit couronnée de succès en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme et la reprise de tous les territoires contrôlés par des bandes de terroristes de l'EIIL. Le Premier Ministre de l'Iraq et Commandant en chef des forces armées du pays, M. Al Abadi, supervise directement ces opérations depuis le premier jour. Il supervise également toutes les opérations conjointes sur le terrain, de même que les secteurs chargés de la sécurité, en vue de vaincre les bandes de terroristes de Daech. Ces dernières semaines, les forces iraquiennes, avec l'aide de la coalition, ont libéré les localités d'Al Qayyarah et de Sharqat, en plus d'autres villages des provinces de Ninive et Salah el-Din, qui étaient aux mains de terroristes de l'EIIL.

Mon gouvernement salue les succès obtenus à Mossoul par l'armée iraquienne, les peshmerga, les forces de mobilisation populaire et les forces tribales, sous le commandement opérationnel conjoint et avec l'assistance de la coalition internationale. Leurs victoires leur ont permis de libérer la plupart des villages et localités des alentours de Mossoul et ils ont fait des incursions sur la rive gauche. Ils ont libéré des quartiers du centre de la ville et travaillent assidûment à déminer des zones en prévision du retour des déplacés.

Plus de 900 000 Iraquiens ont pu regagner leur foyer dans les zones reprises à l'EIIL. Cela a été rendu possible par l'appui financier de la coalition internationale. Les zones ont été sécurisées avant le retour des déplacés, à qui il s'agit ensuite d'offrir des emplois et de fournir des services afin d'opérer un retour à la normale. À Tikrit, 95 % des habitants sont revenus. Plus de 200 000 citoyens ont regagné leur maison à Ramadi, et plus de 90 000 sont rentrés à Fallouja.

La Chambre des représentants de l'Iraq a voté contre l'incursion de forces kurdes sur le territoire iraquien et refuse que le moindre contingent militaire y assure une présence sans l'assentiment du Gouvernement central. Elle considère les forces turques stationnées dans le camp de Bashiqa comme des forces d'occupation agressives et a donné pour instruction de les expulser du territoire iraquien si elle n'obéissent pas à l'injonction qui leur est faite par l'Iraq. Nous avons également rejeté la prolongation par le Parlement turc de la présence de ces forces. En outre, nous condamnons les déclarations racistes du Premier Ministre turc, qui ont conduit à la sédition au sein de la population iraquienne. Il a essayé avec malveillance de saper l'action de l'Iraq, qui est en train de gagner son combat contre les bandes terroristes de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), lesquelles reçoivent un appui logistique, en ressources humaines, financier et sanitaire d'Ankara, qui se livre au commerce de nos objets anciens et de notre pétrole avec les groupes terroristes de l'EIIL.

Nous avons demandé au Conseil de sécurité de prendre des mesures immédiates pour expulser les forces turques de notre territoire. Dans sa lettre du 14 octobre 2016, le Ministre des affaires étrangères, M. Al-Jaafari, a informé le Président du Conseil que nous nous réservons le droit d'avoir recours à la légitime défense et d'appliquer les règles d'engagement à l'égard

des forces d'agression turques dans des emplacements proches de nos points d'engagement avec l'EIIL.

L'Iraq rejette les déclarations provocatrices des dirigeants turcs contre l'Iraq, leur ingérence flagrante et leur occupation de territoires iraquiens. L'Iraq réaffirme les liens historiques entre les peuples turc et iraquien, mais nous rejetons les déclarations en question, qui sont devenues plus explicites et qui indiquent clairement les intentions des responsables d'Ankara qui affirment que les villes iraquiennes de Kirkouk et de Mossoul étaient autrefois des villes turques. Le Conseil de sécurité doit s'opposer fermement à ces manifestations expansionnistes de convoitise contre un État qui est un Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies et un pays souverain.

Nous exhortons tous les pays du monde à appliquer les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014), 2199 (2015) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité, en particulier pour mettre fin à l'afflux de combattants terroristes étrangers qui viennent de plus de 120 États Membres de l'ONU. Des efforts doivent être déployés pour faire cesser le financement et le recrutement de combattants terroristes étrangers et le soutien logistique qui leur est fourni, notamment des armes, des vivres, des biens non alimentaires, du matériel médical et des moyens de communication et de transport, en particulier le matériel utilisé pour fabriquer des engins explosifs improvisés et des mines terrestres qui provient de pays voisins. Le comité de sanctions du Conseil de sécurité doit jouer son rôle qui consiste à limiter les capacités des bandes terroristes de l'EIIL, à tarir leurs sources de financement et à contrôler les pays qui fournissent des ressources financières, un appui et des armes aux bandes terroristes de l'EIIL qui se livrent à un commerce transfrontalier portant en particulier sur le pétrole et des objets anciens iraquiens.

L'Iraq travaille avec ses amis et partenaires pour définir les options possibles en vue de recueillir et d'archiver des éléments de preuve relatifs aux crimes de l'EIIL, et il renforce ses capacités nationales à cet égard. Nous nous félicitons des efforts du Comité contre le terrorisme et de sa direction exécutive, qui ont recensé les principaux domaines pour le renforcement des capacités en Iraq, s'agissant de la lutte contre le terrorisme, lors de leur visite en septembre 2015 et de réunions ultérieures, notamment la réunion tenue à Bagdad le 25 octobre 2016, en vue d'aider la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et les autorités iraquiennes compétentes et d'épauler et coordonner les efforts de toutes les parties prenantes dans le domaine de l'assistance technique à fournir à l'Iraq pour la lutte contre le terrorisme.

Le peuple et le Gouvernement iraquiens remercient tous les pays de la coalition internationale, en particulier les États-Unis d'Amérique, ainsi que les pays de l'Union européenne et les autres pays qui ne font pas partie de la coalition internationale. Ils ont combattu le terrorisme et fourni un soutien militaire et logistique aux forces de sécurité iraquiennes, dans le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'Iraq et en totale coopération avec ses forces de sécurité. Nous saluons leurs contributions visant à rétablir la stabilité et à reconstruire les zones libérées de l'EIIL, afin que nous puissions atténuer les souffrances humanitaires des personnes déplacées à l'intérieur du pays au moyen d'activités de déminage et d'enlèvement de munitions, en plus de la fourniture de services de soutien de base.

Nous demandons aux États Membres de financer leurs programmes en Iraq. Nous continuons de promouvoir nos relations avec les pays voisins et les États arabes, en particulier l'État du Koweït, la Jordanie, l'Iran et le Royaume d'Arabie saoudite, en plus de nos communications constantes avec le Gouvernement syrien.

Le Gouvernement iraquien est résolu à poursuivre ses efforts pour réaliser des progrès sur la question des citoyens koweïtiens disparus et des archives nationales du Koweït. Les comités nationaux et mixtes rencontrent des témoins afin de mieux comprendre le sort tragique des personnes disparues du Koweït et d'autres États. Le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de la défense diffusent des émissions sur les chaînes locales et satellitaires et utilisent d'autres médias afin de trouver davantage de témoins. Des visites sur le terrain sont effectuées pour obtenir des informations plus fiables et des résultats concrets afin de localiser les lieux d'enterrement des personnes disparues et des prisonniers koweïtiens. Nous avons eu de nombreuses réunions techniques conjointes, des excavations ont été entreprises et des entretiens avec des témoins ont eu lieu. Du 14 au 18 juillet nous avons fait des excavations dans 120 emplacements à Karbala, mais nous n'avons trouvé aucun reste humain. Le Ministère iraquien de la défense compte effectuer des excavations à Khamisiyah, Radwaniyah, Ayn al-Tamur et Sulaymaniyah, ainsi que dans un autre emplacement à Salman Pak.

Soucieux de promouvoir des relations fraternelles avec le Koweït, nous avons tenu à New York,

du 24 au 28 octobre, un atelier technique conjoint sur les nouvelles cartes des frontières internationalement reconnues entre l'Iraq et le Koweït. Cet atelier a eu lieu sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies. Les deux délégations sont convenues de commencer un projet de 18 mois pour l'élaboration de nouvelles cartes.

L'Iraq apprécie les efforts sincères déployés par les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie en vue d'un règlement global en Syrie, dont le peuple souffre depuis six ans des effets du terrorisme, des destructions, des meurtres et des déplacements. Il faut parvenir à trouver une solution intersyrienne satisfaisante pour toutes les parties, lutter contre les bandes terroristes, mettre fin à l'appui régional et international qui leur est apporté, et faire cesser le recrutement de terroristes et leur entrée sur les champs de bataille. Nous appelons les pays voisins de la Syrie à respecter les frontières et à les fermer aux terroristes qui les franchissent, et à ne pas fournir aux terroristes une aide logistique, en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité.

L'Iraq se félicite vivement de l'achèvement du processus de réinstallation des résidents du camp Hourriya (camp Liberté) dans d'autres pays. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par Mme Jane Holl Lute, les États-Unis et la République d'Albanie pour faciliter ces opérations et les mener à leur terme.

Enfin, nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, et son équipe de leur travail et de leurs efforts en vue de conseiller le Gouvernement iraquien. Nous apprécions également les activités menées par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq en vue d'un Iraq unifié, stable et exempt de terrorisme.

Le Président : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.